

Descriptif détaillé « Filière REP et date de mise en œuvre opérationnelle »

Ce visuel présente les dates du premier agrément des filières, ou de celles à venir :

Filières encadrées par la réglementation européenne :

- 1993 : médicaments et emballage ménagers ;
- 2001 : piles et accumulateurs ;
- 2006 : véhicules et équipements électriques et électroniques.
- 2024 : emballages de la restauration ;

Filières spécifiques françaises :

- 2004 : pneumatiques ;
- 2006 : papiers graphiques ;
- 2007 : textiles ;
- 2012 : ameublement, produits chimiques et dispositifs médicaux perforants ;
- 2019 : bateaux ;
- 2021 : tabac ;
- 2022 : bâtiment, jouets, sport et loisirs, bricolage et jardin et lubrifiants.

Filières volontaires :

- 2001 : produits de l'agrofourriture.

Nouvelles filières à venir :

- 2024 : gommes à mâcher et textiles sanitaires ;
- 2025 : emballages industriels et commerciaux, aides techniques et pêche.